

— 14 septembre 2026

Quartier de la santé : Nantes Université, l'Inserm et le CHU de Nantes, signent un contrat partenarial inédit à l'échelle nationale pour accélérer la recherche en santé et renforcer l'attractivité scientifique du site nantais.

Officialisé le 14 septembre 2026, le contrat de site entre Nantes Université, le CHU de Nantes et l'Inserm, premier en France de cette envergure, marque une étape clé dans le renforcement de l'alliance entre ces principaux acteurs de la recherche en santé à Nantes, également membres fondateurs de Nantes Université. Ce contrat, signé en présence de Didier Samuel, président directeur général de l'Inserm, Carine Bernault, présidente de Nantes Université et Philippe El Saïr, directeur général du CHU, a pour ambition d'accroître l'attractivité scientifique et médicale du site grâce à des mesures concrètes qui visent à simplifier la vie des chercheurs afin d'accélérer leurs travaux, soutenir les axes d'excellence du site nantais et favoriser l'émergence de nouvelles thématiques scientifiques. Cette démarche innovante vise à transformer en profondeur le cadre de la recherche en santé, en amplifiant le rayonnement du futur quartier de la santé. Celui-ci créera une unité de lieu entre le soin (un hôpital de court séjour sur 13 bâtiments et 230.000 m²), l'enseignement (le campus Franceline Ribard), l'Institut de Recherche Loire Santé (qui regroupera les unités Inserm) et Archipel S (projet tourné vers la création de valeur en santé).



Une dynamique partenariale renforcée

Cet accord renforce une coopération déjà existante entre Nantes Université, le CHU de Nantes et l'Inserm dans le cadre l'I-Site NExT et de l'établissement public expérimental Nantes Université (EPE Nantes Université). Le regroupement de ces acteurs de la recherche en santé au sein de l'EPE Nantes Université, créé au 1^{er} janvier 2022, vise à faire émerger un établissement d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. La signature **de ce contrat partenarial est un démonstrateur majeur de la dynamique engagée et marque une étape** clé dans

le rapprochement des principaux acteurs de la recherche en santé à Nantes. Il entend également **prolonger la Déclaration commune de Nantes**, de décembre 2025, qui pose pour la 1^{ère} fois des principes communs entre France Universités, les conférences des CHU et l'Inserm visant à dynamiser la recherche en santé. **Le contrat de partenariat signé aujourd'hui constitue le 1^{er} contrat de site destiné à décliner concrètement cette ambition.**

Il se concrétise par :

- la **simplification des conditions d'accès des chercheurs aux collections d'échantillons biologiques** (biocollections) **et aux données de santé**, ainsi que des **règles de partage de la propriété intellectuelle** des résultats de recherche, pour l'ensemble des Unités mixtes de recherche (UMR) en santé du site nantais ; ces accords de principe entre les institutions doivent permettre aux chercheurs de faire l'économie de négociations souvent complexes avant de pouvoir mettre en œuvre un projet de recherche.
- la **création d'un doctorat de recherche clinique translationnelle**. La mise en place de ce doctorat vise à favoriser la valorisation des travaux de recherche clinique menés par les professionnels du site dans le cadre d'une thèse de science ;
- la **mise en place d'un processus de protection du temps recherche des professionnels hospitalo-universitaires**, par la formalisation et l'octroi de moyens dédiés - notamment la mise à disposition de remplacements médicaux ou paramédicaux permettant aux praticiens de se consacrer à la recherche tout en assurant la continuité de l'offre de soins ; ce dispositif doit voir le jour à l'occasion des prochaines nominations de personnels hospitalo-universitaires.
- le **déploiement d'une stratégie de recrutement international pour les personnels hospitalo-universitaires, chercheurs et universitaires** afin d'attirer des talents au sein du territoire nantais.

Par ailleurs, **le CHU de Nantes est associé à la cotutelle de deux unités mixtes de recherche : l'institut du thorax (UMR-Inserm 1087) et le Centre de recherche en transplantation et immunologie translationnelle (CR2TI)**, à partir du 1^{er} janvier 2028, sous réserve des évaluations et accords nécessaires. Réciproquement Nantes université devient cotutelle du centre d'investigation clinique. Cette mesure témoigne de la **volonté de renforcer la mixité des structures de recherche**, c'est-à-dire la participation conjointe des institutions à leur gouvernance, leur financement et leur développement scientifique.

« La signature de ce contrat de site n'aurait pas été possible sans la force collective que constitue aujourd'hui l'établissement public expérimental Nantes Université (EPE) et notre I-Site NExT. Ces coopérations, ici entre Nantes Université, l'Inserm et le CHU sont un catalyseur qui aboutit à des mesures concrètes pour conforter l'excellence de notre recherche en santé et faciliter le quotidien de nos chercheurs. »

Pr Carine Bernault, présidente de Nantes Université

« Ce contrat ambitieux et innovant nous réunit, recherche, enseignement et soin, en un site unique qui nous donne une force et une efficacité collectives accrues en matière de recherche en santé, de soins et d'enseignement, au bénéfice d'un travail simplifié, fluidifié et renforcé pour nos chercheurs, et in fine au bénéfice des patients et de la médecine. »

Pr Didier Samuel, PDG de l'Inserm

Un contrat qui s'inscrit au cœur d'une dynamique de territoire tournée vers la recherche en santé

Ce contrat partenarial officialisé entre trois acteurs incontournables du Quartier de la santé constitue une **avancée majeure afin d'accélérer la recherche en favorisant le passage des découvertes scientifiques vers des applications concrètes pour les patients.**

Projet unique d'envergure européenne, le quartier de la santé actuellement en construction comprend quatre composantes :

- Le nouvel hôpital Loire Santé : 230.000 m2, 13 bâtiments. Plus grand projet hospitalier en cours pivot du quartier de la santé
- L'Institut de Recherche Loire Santé, au sein du nouvel hôpital : il rassemblera notamment des Unités mixtes de recherche de Nantes Université et de l'Inserm collaborant avec les équipes de soin et de recherche clinique du CHU dédiées notamment aux pathologies cardio-neurovasculaires et métaboliques ainsi qu'aux pathologies inflammatoires, infectieuses, auto-immunes et liées à la transplantation.
- Le campus santé Franceline Ribard : composé des facultés de santé et des formations paramédicales (infirmier...), il comptera 10 000 étudiants.
- Le bâtiment Gina : véritable hub d'innovation, il constitue le premier bâtiment d'un ambitieux projet territorial, Archipel S. Gina accueille des start-ups, des PME, des grandes entreprises ainsi que la Fabrique de l'innovation en santé du CHU de Nantes.



L'unité de lieu entre ces différentes composantes du quartier de la santé favorisera ainsi les échanges et les projets de recherche communs entre chercheurs, étudiants, entrepreneurs et professionnels du soin.

Le contrat partenarial (intitulé « contrat de site ») **officialisé entre Nantes Université, le CHU de Nantes et l'Inserm s'inscrit pleinement dans cette dynamique en facilitant les collaborations entre les professionnels du site nantais.** Il doit permettre de mieux faire circuler les compétences, ainsi que les ressources expérimentales et cliniques, et les données, entre les laboratoires de recherche et l'hôpital.

« Ce contrat de site témoigne de l'ambition nantaise : accroître encore le rayonnement recherche de notre territoire. L'objectif est d'investir plus sur la recherche en santé et de simplifier la vie du chercheur pour gagner du temps et dégager une « capacité à faire » supplémentaire. En faisant de l'attractivité HU notre priorité (et en y consacrant des moyens), en concrétisant des accords de principe sur la propriété intellectuelle, les échantillons et la data, en participant aux tutelles de 2 unités mixtes de recherche, nous créons les conditions d'une recherche toujours plus directement adaptée aux besoins des patients. Cette dynamique prend une dimension particulière avec la construction du Quartier de la santé, qui réunira sur un même site soin, recherche, formation et innovation. C'est une formidable opportunité pour renforcer l'excellence médicale et scientifique nantaise et accélérer l'émergence des innovations diagnostiques et thérapeutiques de demain. »

Philippe El Saïr, directeur général du CHU de Nantes

« Ce contrat de site s'inscrit dans une histoire de plus de vingt ans de structuration de la recherche en santé à Nantes, notamment autour d'instituts comme l'ITUN-CR2TI pour la recherche en immunologie et en transplantation et l'institut du thorax dans le domaine des maladies cardiovasculaires, qui ont permis de rapprocher recherche fondamentale, recherche clinique et soins. Nous avons aujourd'hui une opportunité unique pour franchir une nouvelle étape, grâce à deux moteurs majeurs : d'une part, l'I-SITE NeXT, dont Nantes Université, le CHU de Nantes et l'Inserm sont membres fondateurs et qui porte une stratégie scientifique commune ; d'autre part, le futur quartier de la Santé, qui permettra de rapprocher physiquement recherche, soins et enseignement. L'enjeu de ce contrat est donc de transformer cet alignement scientifique, institutionnel et géographique exceptionnel en un véritable accélérateur pour la recherche et l'innovation en santé à Nantes. »

Pr Bertrand Cariou, endocrinologue, directeur de l'institut du thorax et directeur du pôle santé de Nantes Université

Repères

I-Site NeXT – Nantes Excellence Trajectory

Label d'excellence attribué à Nantes Université, NeXT structure la stratégie du site nantais autour de deux axes majeurs : la santé du futur et l'industrie du futur. Il soutient des projets d'excellence en matière de recherche, de formation, d'innovation et de transfert technologique.

CR2TI – Centre de Recherche en Transplantation et Immunologie Translationnelle

Unité mixte de recherche Inserm et Nantes Université, le CR2TI développe des recherches fondamentales, translationnelles et cliniques notamment dans les domaines de la transplantation, de l'immunologie, des maladies inflammatoires, auto-immunes et infectieuses.

EPE Nantes Université – Établissement public expérimental Nantes Université

Créée en 2022, Nantes Université est un établissement public expérimental (EPE) qui rassemble université, grandes écoles et partenaires autour d'une stratégie commune de formation, de recherche et d'innovation.

Unité de recherche de l'Institut du thorax – Inserm / CNRS

Unité mixte de recherche de Nantes Université, de l'Inserm et du CNRS consacrée principalement aux maladies cardiovasculaires, métaboliques et respiratoires. Ses travaux associent recherche fondamentale et recherche translationnelle afin d'améliorer la compréhension, la prévention et la prise en charge de ces pathologies.

Archipel S

Écosystème nantais promu par Nantes Métropole, le CHU de Nantes, Nantes Université et le pôle de compétitivité Atlanpole Biothérapies et dédié à l'innovation et à l'entrepreneuriat en santé, Archipel S vise à accompagner les projets depuis leur incubation jusqu'à leur industrialisation. Implanté notamment dans le quartier de la santé sur l'île de Nantes, il rassemble entreprises, chercheurs, soignants et acteurs de l'innovation (bâtiments Gina et Rosa et Bioparc Laënnec).

Contacts presse

Nantes Université :

Faustine HEUGUES

06 74 16 03 44

faustine.heugues@univ-nantes.fr

CHU de Nantes :

Zakaria Gambert

07 77 25 95 47

zakaria.gambert@chu-nantes.fr

Inserm :

01 44 23 67 06

presse@inserm.fr